

c'est que le comte de Sommes enfin a mis tout en œuvre pour étouffer l'affaire.

Qui la marquise trompe-t-elle? Agit-elle de concert avec son fiancé pour tromper le roi du bague, ou cet espoir d'une union n'est-il qu'un terme donné au comte pour le faire tomber dans le piège et exploiter son influence? Encore une fois, je doute!

Mais, dans tous les cas, vous sentez de quelle importance est pour les intéressés la non réussite de notre entreprise.

—Parfaitement! je m'explique la puissance de nos ennemis et, vous aviez raison, ils sont formidables!

—Nous avons contre nous toutes les forces mystérieuses dont dispose le roi du bague, et celles également redoutables que peut mettre en jeu le favori d'une Altesse! Nous en avons eu les preuves, au reste....

—Ainsi vous croyez que ce qui s'est passé à Arpajon ce matin....

—Est le résultat d'un plan ourdi? cela est facile à prouver.

—Mais cette lettre que le duc de Chartres vous adressait....

—M'était envoyée par le comte de Sommes. C'était un moyen adroit d'ajouter à mes troupes de nouveaux ennemis.

—Comment cela?

—Le duc est l'adversaire de la cour, donc tous ceux qui le servent sont suspects au gouvernement du roi. Me faire supposer être l'agent de Monseigneur, c'est dire à tous les employés de M. Lenoir de veiller sur moi, et ils n'y ont pas manqué. Celui que vous avez si vivement étriillé, à ma recommandation, doit être quelque agent secret.

—Corbleu! s'écria Brune, si j'avais su cela!

—Bah! ne nous occupons plus de cet homme. Ceux que je redoute le plus, sont les sujets du terrible monarque et les gens aux gages du comte.

—Mais, dit Brune, après un moment de réflexion, comment se fait-il que ces personnes qui ont si grand intérêt à s'opposer à la réussite de nos desseins, n'agissent pas ouvertement contre nous et n'emploient pas des moyens violents au lieu de se cacher dans l'ombre pour nous dresser des embûches?

—Parce que, répondit Fouché, les moyens dont vous parlez, s'ils réussissaient même, attireraient sur l'affaire un jour qu'il serait dangereux de lui prodiguer. Un soupçon ne doit même pas pouvoir s'élever contre la marquise, comprenez bien cela! Puis, si je succombais d'une façon peu naturelle, j'ai des amis qui demanderaient vengeance de ma mort à la justice, et ces amis, sans être de grands seigneurs, commencent à avoir une certaine influence redoutée par la cour. Danton, Robespierre et plusieurs autres sont gens à crier haut et longtemps. Or, un scandale ne vaudrait rien pour nos ennemis, tandis que si nous ne parvenons pas à retrouver la jolie mignonne, que nous échouions enfin dans notre aventure, nous sommes contraints à nous taire. Comprenez-vous?

—Parfaitement bien, et je conclus de tout ce que vous me dites que lorsque nous arriverons à Saint-Nazaire, la prétendue fille de la marquise aura depuis longtemps quitté la province.

—Erreur! dit vivement Fouché.

—Quoi! vous supposez qu'ils auront bêtement laissé là où ils savent que nous allons celle que nous ne devons pas retrouver?

—Ils y sont parvenu bien forcés!

—Comment?

—Le tuteur de Mlle d'Horbigny est naturellement M. d'Adore, le frère du défunt marquis. C'est lui qui a exigé que Mme d'Horbigny laissât sa fille à Saint-Nazaire, et on ne peut l'en emmener sans sa permission.

—Il habite donc près de là?

—Il habite Nantes.

—Et la substitution s'est faite sans qu'il pût la constater.

—Elle a été opérée avec une habileté telle, d'après ce que je sais, que personne autre que deux femmes absolument dévouées à la marquise et qui avaient la charge spéciale de l'enfant, n'a pu même la supposer! M. d'Adore n'a pu que deviner sans avoir de certitude, et tout dépend de l'individualité à prouver de la fille du teinturier. Seulement, et là est le danger pour nos ennemis, on ne doit pas, sous peine d'éveiller les plus grands soupçons, laisser ignorer à M. d'Adore l'endroit où habite sa pupille, et cet endroit il lui appartient de le connaître et d'en exiger légalement la désignation précise. L'intérêt de nos adversaires est donc tout entier dans ceci: nous empêcher par des moyens, en apparence naturels, d'arriver à Saint-Nazaire!

—Oh! dit Brune, si ce n'est que cela....

—Peste! dit Fouché, vous en parlez bien à l'aise! on voit que vous ne connaissez pas nos ennemis; mais patience, vous aurez le temps d'apprécier leur caractère. Maintenant, vous voici parfaitement au courant de l'intrigue dont nous devons dénouer les fils. Si les circonstances nous forcent à nous séparer, vous pourriez agir sans moi de votre côté.

—Et pour le compte de qui croyez-vous que Gorain et Gervais soient chargés de nous espionner?

—Ils sont évidemment dupes d'un agent du roi du bague. Ils connaissent le redoutable lieutenant de Noël, je l'ai deviné facilement au geste qu'ils ont fait en le voyant près du feu de paille de la rue de Vaugirard.

[Le chapitre 21 renferme une tentative

d'empoisonnement contre Fouché et ses compagnons. Fouché ayant vu ses chevaux mourir immédiatement après leur avoir fait boire du vin, était accouru à la maison pour prévenir ses compagnons qui avaient le verre à la main dans le moment.]

[Le chap. 22 nous met en présence de deux personnages dont l'un s'appelle Roquefort et l'autre Jonas. Ils se dirigent du côté de l'auberge et s'entretiennent précisément du résultat de la tentative d'empoisonnement que devait faire un de leurs compagnons. En arrivant à l'auberge, un spectacle horrible les frappe. Cinq cadavres étaient étendus devant eux. Fouché était du nombre.]

[Dans le chapitre 23, on voit que les morts ressuscitent et qu'après une lutte acharnée, les morts attachent les vivants et les emmènent prisonniers avec Gorain et Gervais, auxquels Fouché fait payer les dépenses du voyage.]

[Le chapitre 24 nous fait revenir à l'hôtel de Niorres, dans la partie qui n'avait pas brûlé, et nous fait voir le vieux marquis exalté par le désir de venger sa famille. Il reçoit la visite du comte de Sommes, qui parle avec la plus grande hypocrisie des deux jeunes nobles et fait semblant de les croire innocents. Le traître obtient une entrevue avec les demoiselles de Niorres.]

[Dans les chapitres 25 et 26, on assiste à l'entrevue du comte de Sommes avec ces demoiselles. Il se dit l'ami des deux jeunes gens et leur remet une lettre qu'il prétend avoir été écrite par eux. Il plaide leur innocence, démontre que les lettres qui les compromettaient au sujet de leurs rapports avec des courtisanes étaient forgées, et les détermine à dire qu'elles leur avaient donné un rendez-vous dans le jardin, le soir de l'incendie.]

CINQUIÈME PARTIE.

[Les chapitres 1 et 2 de la 5ème partie ne contiennent que des descriptions des boulevards de Paris; et le chapitre 3 nous fait assister à une conversation dans laquelle il est question du matelot Mahurec. Hoche, dont nos lecteurs se souviennent, raconte à Michel et à M. et Mme Lefebvre qu'après avoir été blessé de deux coups de pistolet dans la nuit de l'incendie de l'hôtel de Niorres, Mahurec avait été transporté chez une amie de sa tante.]

IV.—La prison.

A leur arrestation, le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville avaient été provisoirement conduits à la Bastille; mais le lendemain, sur l'ordre du lieutenant civil, ils avaient été transférés dans les prisons du Châtelet pour être mis ainsi à la disposition de la chambre criminelle, et s'étaient vu enfermer dans le cachot nommé les *Chaines* et réservé spécialement à l'honneur de recevoir les gentilshommes accusés d'un crime pouvant entraîner la peine de mort.

En arrivant au Châtelet, en pénétrant par le guichet sous une porte basse, en parcourant les sombres détours de ce repaire du crime et du vice, en montant l'escalier de la tour qui devait les conduire aux *Chaines*, le marquis et le vicomte étaient demeurés calmes et forts, comme deux hommes parfaitement résolus à tenir tête au fatal destin qui les poursuivait de ses coups.

Interrogés tour à tour par le lieutenant civil et le lieutenant de police, ils s'étaient contentés de nier simplement toute participation au crime dont on les prétendait coupables, refusant, ainsi que l'avait dit le comte de Sommes au conseiller au parlement, d'entrer dans aucune explication relative à leur conduite.

—Prouvez-nous clairement notre culpabilité, avait dit le marquis, et alors nous saurons bien nous justifier. Jusque-là, protester de notre innocence sera notre seule manière d'agir; chercher à nous justifier par des preuves serait accepter une accusation que vous ne pouvez même nettement formuler.

En présence de la contenance froidement résolue des deux jeunes gens et du parti pris évident qu'ils avaient de ne pas répondre, les juges cherchèrent d'autres bases que les aveux des deux accusés pour établir leur acte judiciaire.

Ce fut alors que les témoins appelés déposèrent, et, comme le disait Danton à ses amis, ces témoignages furent accablants. Ce fut alors aussi que Georges, le valet de M. de Niorres, entra dans une voie de révélations qui devait conduire, lui et les coupables qu'il se donnait, à une condamnation certaine.

C'était le dimanche matin qu'avait eu lieu la déposition de Georges, et Danton était parfaitement au courant de la situation en ajoutant que le marquis et le vicomte ignoraient cet aveu si compromettant pour eux.

C'est donc à l'heure même où se passaient au Vauxhall les scènes que nous avons rapportées dans les précédents chapitres que nous introduisons le lecteur dans la prison des deux jeunes gens, à l'instant précis où Lefebvre et sa femme, apprenant la triste situation dans laquelle se trouvait Mahurec, s'empressaient de quitter l'établissement de Torrè pour courir au chevet du malheureux blessé.

Hoche les conduisait. Ney avait ramené Danton, lequel semblait fortement préoccupé par ce que venait de lui communiquer le jeune clerc de notaire. A quelques pas derrière eux marchait Fouquier, le prétendu conducteur de carrabas, l'agent du lieutenant de police.

Il pouvait être à peu près sept heures du

soir, et le soleil était sur son déclin; un dernier rayon pénétrant par la fenêtre grillée pratiquée dans l'épaisseur de la muraille, éclairait l'intérieur de la prison.

Les murs nus, blanchis à la chaux, présentaient tristement leur ton livide et uniforme. En face de la petite fenêtre était une énorme porte, sans serrure apparente, garnie d'un petit guichet grillagé, lequel permettait au surveillant de donner un coup d'œil investigateur dans la pièce.

Deux tabourets de paille, une table en bois blanc, deux mauvaises couchettes sur lesquelles s'étalait un maigre matelas recouvert de draps bis et d'une couverture grise, composaient, avec une cruche de grès, tout l'ameublement du cachot.

Charles et Henri étaient assis tous deux sur l'un des lits.

La chaleur était étouffante entre ces murs épais, et pour en moins souffrir, les deux jeunes gens avaient rejeté leurs habits et leurs vestes et étaient demeurés dans ce costume que le peuple désigne par cette périphrase: *être en bras de chemise*.

Leurs cheveux, sans poudre, pendaient en longues meches autour de leur front pâli. Une sombre douleur se lisait dans leurs regards fixés sur les dalles qui pavaien le cachot.

Tous deux se tenaient la main et le plus profond silence régnait entre eux.

Tout à coup le vicomte de Renneville fit un mouvement convulsif, se leva brusquement, et parcourant la chambre, tandis qu'une rougeur ardente teignait subitement son front:

—Oh! s'écria-t-il avec une rage sourde, une telle situation ne peut se prolonger plus longtemps! Lors même que notre innocence sera publiquement reconnue, on nous jettera toujours cette accusation à la face. Il y aura des gens qui se croiront mal convaincus et qui nous prétendront coupables! Cela ne se peut pas, Charles, cela ne se peut pas! Il faut en finir! Notre existence est désormais brisée, pourquoi chercher plus longtemps à en rattacher les fils rompus par une réunion de circonstances fatales?... Je ne lutte plus, moi! je ne me sens plus de courage que pour mourir!

—Mourir! répéta le marquis en se dressant vivement. Ce serait avouer une culpabilité dont notre mémoire serait à jamais souillée. Ce serait méconnaître ce que nous devons à nos ancêtres dont nous jetterions ainsi les noms honorés dans la fange! Non! non! Henri, il ne faut pas mourir! Il faut vivre assez pour triompher du sort injuste qui nous accable! Veux-tu donc que le monde répète que Blanche et Léonore ont aimé deux assassins?

—Mon Dieu! s'écria le vicomte, si elles nous aiment autant que nous les aimons, ce qu'elles souffrent doit être horrible! Pauvres chères créatures!

—Notre mort ajouterait à leurs souffrances!

—Mais la vie est-elle donc possible, Charles?

—Oui, tant que nous serons accusés!

—Eh! s'écria le vicomte avec un emportement plus furieux encore, comment prouver la vérité? Comment nous défendre? tout ne se dresse-t-il pas pour nous abattre? Chaque jour voit une arme nouvelle tourner contre nous sa pointe acérée. Expliquer notre présence à l'hôtel de Niorres, c'est jeter en pâture à la calomnie, la réputation, l'honneur de deux nobles jeunes filles qui nous ont donné toute leur confiance, tout leur amour. Pouvons-nous donc répondre à cet amour, à cette confiance par la honte?

—Mais, reprit le marquis, ne devons-nous donc pas dire la vérité entière? Ou sera la honte dont tu parles? Nous aimons Blanche et Léonore, nous n'avons qu'un espoir, nous ne formons qu'un seul désir, c'est de leur faire agréer le nom que nous portons. Les terribles événements accomplis dans la famille de Niorres justifient suffisamment les craintes qui devaient nous agiter. Nous avons formé le plan d'arracher de ce repaire de crimes celles que nous aimions plus que la vie! N'étions-nous pas résolus à employer la violence s'il le fallait? Cela est la vérité, Henri, et cela explique notre présence dans les jardins de l'hôtel de Niorres. Quoi de plus naturel? Voilà ce qu'il faut dire, mon ami; et voilà ce que nous dirions à l'instant, si tu ne venais de me conjurer de garder le silence. Pourquoi? te le figure. Je t'ai promis de t'obéir sans que tu te fusses expliqué; mais, cependant, il est temps de répondre et de prouver notre entière innocence.

—Prouver cette innocence est impossible!

—Impossible! répéta le marquis en s'arrêtant brusquement.

—Oui, dit M. de Renneville en se laissant tomber sur le lit avec un accablement profond, impossible!

M. d'Herbois se rapprocha de lui vivement et lui prit les mains.

—Henri, dit-il, reviens à toi! Ta tête s'égaré! Le malheur qui nous frappe a-t-il donc troublé ton esprit? Tu dis qu'il est impossible de prouver notre innocence? Pourquoi parles-tu ainsi?...

—Oh! fit le vicomte en jetant ses deux bras autour du cou de son ami, pardonne-moi, Charles; c'est moi qui suis la cause de tous les maux qui t'accablent! Pardonne-moi.... car j'ai rendu irréusable l'accusation qui, à cette heure, pèse sur nos têtes!

—Toi! s'écria le marquis en reculant d'un pas.

A continuer.

PRINTEMPS.

Voici là-bas fleurir la jeune giroflée:
Rien n'est si babillard que sa fleur étoilée
Qui dit: "Te souviens-tu?"

"Te souvient-il, aux lieux où ta vie était douce,
"Du vieil escalier tout recouvert de mousse
"Qui montait au jardin?"

"Dans les fentes de pierre étaient les fleurs dorées
"De son vêtement bleu, en passant effleurées
"Presque chaque matin?"

"Tu les cueillais alors, et tu les as cachées;
"Et dans de certains jours, sur ces fleurs desséchées,
"Tu poses un baiser."

Et, dans un autre coin, s'il advient que je passe
Auprès de l'orange en fleurs sur la terrasse,
J'entends cet orangeur

Qui dit: "Te souvient-il d'une belle soirée;
"Tu te promenais seul—et ton âme enivrée
"Évoquait l'avenir?"

"Et tu me dis à moi: De tes fleurs virginales,
"Ouvre, bel orangeur, les odorants pétales,
"Sois heureux de fleurir."

"Sois heureux de fleurir pour la femme que j'aime;
"Les fleurs se mêleront au charmant diadème
"De ses longs cheveux bruns."

"Eh bien, depuis treize ans, je réserve pour elle,
"Chaque saison, en vain, une parure nouvelle,
"Et je perds mes parfums."

ALPHONSE KARR.

—Pendant que M. de Maurepas était ministre, un gentilhomme gascon, avec lequel il avait eu jadis quelques rapports, se présente à son audience d'un air qui annonçait un homme résolu à payer d'audace, quoique son équipage fût assez misérable: il était aisé de voir que l'habit du Gascon était retourné, et que des boutons fort brillants en étaient la seule partie neuve. Voulu se donner un air de connaissance, le gentilhomme s'approcha familièrement du ministre, et lui dit en parlant de façon à se faire entendre de tous ceux qui étaient là: "Monsieur le comte, oserais-je vous demander ce que vous avez fait de ce petit cheval blanc que vous montiez, il y a une dizaine d'années, lorsque nous étions à la campagne ensemble? Monsieur, répondit gravement M. de Maurepas, je l'ai fait retourner et j'y ai fait mettre des boutons neufs."

POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

ne failli jamais et vendue chez tous les Epiciers respectables. 2-13m



MARCHÉ PUBLIC A MI-CHEMIN,
MAURICE DAoust, PROPRIÉTAIRE,
623, Grand'Rue St. Laurent.

M. D. remercie ses pratiques de leur encouragement par le passé, et les informe, ainsi que le public en général, qu'il vient d'agrandir ses bûches, ce qui lui donne la facilité de fournir à tous des VIANDES FRAICHES et SALÉES de première qualité, achetées des meilleurs éleveurs, préparées par lui-même et ses assistants, qu'il offre à des prix extrêmement modérés. Il tient aussi constamment en vente: VOLAILLES, ŒUFS, BEURRE et LARD frais, et toutes descriptions de LEGUMES dans leur saison. Les commandes reçoivent prompt attention et les effets sont livrés à domicile lorsqu'on le désire. Venez voir et juger par vous-même. Remarquez l'adresse: 623, GRAND'RUE ST. LAURENT. 3-17a



TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

A partir du 15me jour de Juin prochain, le transport des Emigrants sera fait aux taux suivants:

DE TORONTO AU FORT WILLIAM.

Les adultes, \$5; enfants au-dessous de 12 ans, à moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel, francs de port. Bagage extra, 35 centins par 100 lbs.

DU FORT WILLIAM AU FORT GARRY.

Les Emigrants, \$25—enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel, francs de port. Bagage extra, \$1.50 par 100 lbs. (On ne transportera aucuns chevaux, bêtes à cornes, ni voitures, non plus que des instruments d'agriculture trop pesants.)

MODE DE TRANSPORT.

Les 96 milles, de Toronto à Collingwood, par le chemin de fer.

Les 532 milles, de Collingwood au Fort William, par le Steamer.

Les 45 milles, du Fort William au Lac Shebandowan, par les wagons.

Les 310 milles de navigation interrompue, du Lac Shebandowan à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois, par les bateaux découverts.

Les 95 milles, de l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry, par les charrettes ou wagons.

Le Département fournira des cabanes et des tentes pour l'usage des Emigrants aux divers portages entre le Fort William et le Fort Garry. Les passagers devront se munir de provisions; cependant, ils pourront s'en procurer au prix coûtant, au Lac Shebandowan, au Fort Frances, et à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

F. BRAUN,
Secrétaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
Ottawa, le 4 avril 1871.

3-16d